

CTSD du mardi 31 mars 2022

Déclaration préalable de la FSU

Madame la DASEN,
Madame la Secrétaire Générale,,
Mesdames et messieurs les membres du CTSD

A la lecture des documents préparatoires, nous pouvons tous et toutes constater la disparition de 6 postes dans la Nièvre contrebalancés par une 1 création seulement. A nouveau, c'est un solde négatif pour notre département ! Vous nous répondez sans doute, Madame la directrice Académique que les effectifs sont en baisse. Certes, mais ce serait oublier un peu vite que la base de calcul pour les DHG est passée à 30 élèves par classe (hors REP) pour tous les niveaux ces dernières années, au détriment, une fois encore, des plus fragiles, sans oublier que parfois une ou deux AESH viennent s'ajouter dans des salles de classes exiguës.

Ce choix, et les suppressions de postes qui en découlent, sont l'exact contraire de ce que réclame la FSU : un investissement massif pour répondre aux conséquences de la crise sanitaire, notamment pour les élèves en difficulté. La FSU l'affirme donc à nouveau : loin d'être choyés, les personnels et les élèves font bien partie des grands oubliés du « quoiqu'il en coûte » ! C'est toujours la même logique qui prédomine : faire avec des moyens toujours largement insuffisants plutôt que de répondre aux besoins de plus en plus importants !

Ainsi, les documents fournis indiquent-ils cette année encore près de 112 collègues enseignant en collège qui devront encore se partager sur 2, et même jusqu'à 3 établissements : pour la FSU ce n'est pas acceptable !

D'autant que ce système, qui dégrade les conditions de travail des enseignant·es et par conséquent d'apprentissage des élèves, pourrait être largement amoindri sans les 2 HSA imposées (et nous répétons ici que notre ministre se moque du monde lorsqu'il présente cela comme une revalorisation salariale !). Comme la FSU l'a déjà dénoncé l'an passé, ce nombre d'heures supplémentaires imposées est d'autant plus incompréhensible et insupportable que des collègues doivent compléter leur service ailleurs alors qu'il y a des heures dans leur discipline dans l'établissement mais qu'elles sont assurées par d'autres en HSA ! Quid alors des projets et de l'investissement de ces personnels, quid de leurs conditions de travail et des conséquences pour les élèves ? Ce n'est pas la qualité qui est ici recherchée, mais une vision purement comptable, aveugle et sourde à la réalité du terrain !

Comment non plus ne pas dénoncer le nombre important de BMP avec un petit nombre d'heures, alors qu'actuellement, le rectorat n'est déjà pas en capacité de trouver des enseignant·es pour assurer un service en présentiel (à Lormes en anglais et en espagnol par exemple). Ce sont de nombreux élèves à qui il risque de manquer au moins un professeur lors de la prochaine année scolaire !

Les suppressions de postes, des compléments de service trop nombreux, des élèves sans enseignants, ce sont des faits que nous dénonçons maintenant depuis des années. A cette liste s'ajoute pour l'année scolaire prochaine une nouveauté que nous condamnons aussi : l'affectation des stagiaires à temps plein devant les élèves. Cela représente des conditions d'entrée dans le métier considérablement dégradées et un retour en arrière catastrophique pour l'ensemble de la communauté éducative. C'est nier le besoin de formation de qualité des néo titulaires : Enseigner est un métier qui s'apprend. Cette décision va également considérablement réduire les possibilités de mutations déjà très impactées par les suppressions de postes de cette année et des précédentes. Combien de postes vacants vont ainsi être bloqués et ne seront pas mis au mouvement intra-académique ?

Cela représente une contrainte supplémentaire qui va impacter également les collègues victimes de mesures de carte scolaire dans leur espoir de retrouver un poste dans un établissement proche de celui qui a été perdu, ou de pouvoir y retourner un jour.

Enfin, alors que Jean Michel Blanquer avoue à demi mots que la réforme du lycée n'est pas si rutilante qu'il le proclamait depuis deux ans, après avoir été mis en porte-à-faux suite à la mobilisation du 13 janvier à l'initiative de la FSU, celui-ci concède enfin des aménagements pour le baccalauréat. Que les professeur-es de collège ne soient pas surpris-es : à croire que les collégiens n'ont pas subi de crise sanitaire puisqu'ils n'auront aucun aménagement en cette fin d'année scolaire!

Pour conclure, le 3 septembre 2021, lors du CTD de rentrée, vous nous avez demandé, Madame la directrice académique, de relayer auprès des collègues entrant dans le métier l'idée que notre département était attractif.

Mais, ces dernières années ont vu l'application néfaste dans notre département de décisions politiques nationales qui ont impacté les conditions de travail des collègues, qui ont impacté les conditions d'enseignement des élèves et dont le préjudice tant du côté des collègues que de celui des élèves sont autant de repoussoirs. Alors oui Madame, notre département est peu attractif, mais les services de l'Éducation nationale y ont largement contribué.